

Image not found or type unknown



## Saisir une commission de sur expertise médicale

Par ricky221, le 05/09/2014 à 18:19

Bonjour, je suis militaire et suite à un coup de chaleur lors d'une marche commando je fais l'objet de restriction professionnelle. Suite à ce coup de chaleur je n'ai pas de séquelles pourtant je suis classé inapte déplacement outre-mer, marche commando. Je souhaiterais saisir une commission de sur expertise médicale pour montrer que physiquement et professionnellement je ne cours aucun risque. Comment procéder, et cette procédure a-t-elle une chance d'aboutir positivement? Merci.